



## **REGLEMENTS**

### **Article 1 : Epreuves**

Les championnats du Comité 92 sont des épreuves qualificatives pour les Championnats de la Ligue Ile de France.

Ils comprennent, pour les dames et pour les messieurs :

- les championnats jeunes 11-12, 13-14, 15-16, 17-18 ans.
- les championnats seniors 2<sup>ème</sup> série, 3<sup>ème</sup> série et 4<sup>ème</sup> série.
- les championnats seniors + : 35+, 40+, 45+, 50+, 55+, 60+, 65+, 70+, 75+, 80+.

**Soit un total de 34 tableaux, dames et messieurs confondus.**

### **Article 2 : Comité du Championnat**

Le Bureau du Comité constitue, à chaque nouvelle édition, un Comité des championnats, qui veille à leur bon déroulement. Ce comité est composé du Président de Comité, de 2 membres du Bureau, du Président de la Commission des Epreuves Officielles, du Président de la Commission Arbitrage, du Directeur du Comité et du Conseiller Technique Régional.

Ce dernier détermine chaque année les modalités d'organisation de chacun de ces championnats : dates, lieux, surfaces des courts, budget, etc.

### **Article 3 : Installations**

Ces championnats sont organisés sur les installations du Comité mais aussi, pour certaines épreuves sur celles de clubs du département.

Les championnats seront organisés :

- Jeunes, Seniors 3<sup>ème</sup> série et Seniors + de 35 à 60 ans : au Comité sur résine intérieure.
- Seniors 2<sup>ème</sup> série : au Comité sur résine intérieure jusqu'au classement 2/6 (1<sup>ère</sup> phase du championnat), au Comité sur terre-battue extérieure (repli sur résine si mauvais temps) à partir de 1/6 et au-delà (2<sup>ème</sup> phase du championnat).
- Seniors 4<sup>ème</sup> série : au TCBB, sur terre battue intérieure.
- Seniors + de 65 à 70 ans : au CA Montrouge, sur terre battue intérieure.
- Seniors + 75 ans : au COM Bagneux, sur terre battue intérieure.
- Seniors +80 ans : à l'AS Meudon, sur terre battue intérieure.

### **Article 4 : Dates des Championnats**

Jeunes : les 22/23/29 mars, 5/6 avril et du samedi 12 au vendredi 18 avril 2025.

Seniors 4<sup>ème</sup> série : du samedi 15 février au dimanche 2 mars 2025.

Seniors 3<sup>ème</sup> série : le samedi 8 février puis du samedi 22 février au dimanche 2 mars 2025.

Seniors 2<sup>ème</sup> série (de 15 à 2/6) : le samedi 8 février puis du samedi 15 au dimanche 23 février 2025.

Seniors 2<sup>ème</sup> série (à partir de 1/6) : du lundi 28 avril au vendredi 9 mai, en dehors du week-end des 3 et 4 mai.

Seniors + 35 à 60 : les week-ends des 11/12, 18/19, 25/26 janvier et 1<sup>er</sup>/2 février.

Seniors 65+, 70+, 75+ et 80+ : du lundi 13 janvier au vendredi 14 mars 2025 – en semaine uniquement (hors mercredi) et avant 17h.

## **Article 5 : Joueuses et Joueurs éligibles**

Ces championnats sont ouverts aux joueurs de nationalité française et ressortissants de l'Union Européenne dans certaines catégories et licenciés dans un club des Hauts-de-Seine ou au Comité.

La participation à ces championnats est uniquement réservée aux joueuses et aux joueurs qualifiés pour jouer.

Pour certaines catégories, un « cut » minimum de classement pour pouvoir s'inscrire au Championnat a été fixé.

<b>Catégorie</b>	<b>Classement minimum Dames / Filles</b>	<b>Classement minimum Messieurs / Garçons</b>	<b>Classement de référence</b>
11-12 ans	30/4	30/2	Classement mensuel de février
13-14 ans	30/2	30	Classement mensuel de février
15-16 ans	30	15/4	Classement mensuel de février
17-18 ans	15/4	15/2	Classement mensuel de février
Senior 4 <sup>ème</sup> série	Open	Open	Classement mensuel de septembre
Senior 3 <sup>ème</sup> série	Open	15/4	Classement mensuel de septembre
Senior 2 <sup>ème</sup> série	Open	Open	Classement mensuel de septembre
Senior 35+	15/3	15	Classement mensuel de décembre
Senior 40+	15/4	15/1	Classement mensuel de décembre
Senior 45+	15/5	15/2	Classement mensuel de décembre
Senior 50+	30	15/3	Classement mensuel de décembre
Senior 55+	30/1	15/4	Classement mensuel de décembre
Senior 60+	30/2	30	Classement mensuel de décembre
Senior 65+	30/3	30/2	Classement mensuel de décembre
Senior 70+	30/4	30/3	Classement mensuel de décembre
Senior 75+	30/5	30/4	Classement mensuel de décembre
Senior 80+	Open	open	

Règles complémentaires pour les Championnats Seniors :

- **Les championnats de Comité 4<sup>ème</sup> série sont ouverts aux ressortissants de l'Union Européenne classés en 4<sup>ème</sup> série et n'ayant jamais été en 2<sup>ème</sup> série ou mieux et n'ayant pas été 15/4 ou mieux au cours des 15 dernières années sportives. Le classement de référence pris en compte sera celui du mois de septembre 2024.**
- **Les championnats de Comité 3<sup>ème</sup> série sont ouverts aux ressortissants de l'Union Européenne classés en 3<sup>ème</sup> série et n'ayant jamais été classés 2/6 ou mieux et n'ayant pas été 4/6 ou mieux au cours des 15 dernières années sportives. Le classement de référence pris en compte sera celui du mois de septembre 2024.**
- **Les championnats de Ligue 2<sup>ème</sup> série sont ouverts aux joueurs classés en 2<sup>ème</sup> série. Le classement de référence pris en compte sera celui du mois de septembre 2024.**  
**Les joueuses classées à -15 et numérotées TOP 40 à TOP 60 au classement du mois de février 2025 sont exemptées du championnat de Comité et peuvent s'inscrire directement au Championnat de Ligue. Idem pour les joueurs à -15 et numérotés TOP 60 à TOP 100.**

Les joueurs qualifiés pour un championnat individuel de Comité par série de classement conserveront leur qualification, même s'ils ont changé de série aux classements mensuels, ou à la suite d'une modification de classement effectuée par la commission compétente.

Si, à la suite d'un reclassement, un joueur ne peut plus participer à un championnat par série de classement, il pourra faire une demande de qualification exceptionnelle auprès du Comité des championnats.

## **Article 6 : Exemptions**

Le Comité d'organisation des championnats de Ligue fixe chaque année les règles qui désignent nominativement les joueuses et joueurs (jeunes et seniors +) directement qualifiés pour les championnats régionaux.

Pour les 2<sup>èmes</sup> séries, seuls les joueurs à -15 et mieux sont exemptés.

Ces joueurs ne peuvent en aucun cas participer au championnat de Comité.

## **Article 7 : Qualifications régionales**

Le champion de Comité de chaque catégorie est qualifié pour le championnat Ile de France, le finaliste en cas d'indisponibilité du vainqueur.

Une liste de suppléants par catégorie tenant compte des résultats du championnat de Comité sera communiquée à la Ligue qui avertira les joueurs éventuellement repêchés.

**Article 8 : Formats de jeu**

Jeunes : format 2 puis format 1 à partir des ¼ de finale.

Seniors 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séries : format 2.

Seniors 2<sup>ème</sup> série : format 1.

Seniors + 35 à 60 : format 2 jusqu'à 15/1 puis format 1.

Seniors + 65 à 80 : format 2.

**Article 9 : Limitation du nombre de matches par jour :**

Les règlements fédéraux s'appliquent quant à la limitation du nombre de parties par jour.

**Article 10 : Convocations :**

Les joueurs inscrits aux Championnats de Comité devront se rendre disponibles pour la période du championnat dans leur catégorie.

**Article 11 : Inscriptions**

Toutes les inscriptions se font en ligne sur Ten'Up pendant la période d'ouverture des inscriptions, dans la limite des places disponibles à chaque classement, avec paiement obligatoire à l'inscription.

Le droit d'engagement est fixé à 25€ pour les tableaux seniors et seniors + (tarif adultes et jeunes) et 15€ pour les tableaux jeunes.

<b>Catégorie</b>	<b>Ouverture des inscriptions sur Ten'Up</b>
Jeunes toutes catégories	du 5 au 16 février 2025
Seniors 4 <sup>ème</sup> série	du 6 au 19 janvier 2025
Seniors 3 <sup>ème</sup> série	du 4 au 15 décembre 2024
Seniors 2 <sup>ème</sup> série < 1/6	du 4 au 15 décembre 2024
Seniors 2 <sup>ème</sup> série 1/6 et >	du 5 au 16 mars 2025
Seniors + toutes catégories	du 4 au 15 décembre 2024

